

LA FSSS-CSN VEUT METTRE FIN AUX POSTES PHOTOS

La FSSS-CSN débute ses travaux sur les exigences requises et l'accès aux postes

La FSSS-CSN est la seule organisation syndicale qui a obtenu la lettre d'entente no 31 relative à la création d'un comité national paritaire visant les exigences requises et l'accès aux postes. La FSSS-CSN débute les travaux de ce comité en ayant un objectif clair : viser une plus grande uniformité dans les exigences aux postes pour un même titre d'emploi et réduire l'arbitraire patronal lors de l'octroi des postes dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Les objectifs de nos travaux

Le 25 novembre dernier se tenait la première rencontre du comité de la lettre d'entente no 31 entre la FSSS-CSN et le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS). Rappelons que ce comité a pour mandat de :

- répertorier les exigences de postes demandées par les établissements;
- identifier les courants dominants en termes d'exigences requises;
- répertorier les pratiques des établissements en matière de dotation de postes dont celles relatives aux exigences requises et aux tests administrés;
- documenter et évaluer les situations particulières pouvant être portées à la connaissance du comité;
- produire des recommandations au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à l'échéance des travaux du comité.

Durant les travaux de ce comité, la FSSS-CSN veut voir à uniformiser les pratiques pour l'accès aux postes et réduire les différentes exigences requises dans les établissements du réseau, notamment en ce qui concerne les tests administrés pour l'obtention de postes. Nous remarquons de trop grandes disparités entre les établissements et nous sommes soucieux de défendre les droits des travailleuses et travailleurs du réseau en incluant les exigences raisonnables requises à la nomenclature afin que les employeurs ne puissent y déroger.

On veut vous entendre!

Vous serez appelés à participer à une consultation au courant du mois de janvier prochain. Il sera important d'y participer en grand nombre pour augmenter la portée de nos travaux. C'est l'ensemble des titres d'emploi du réseau qui seront sondés dans cette consultation sur la question de l'accès aux postes et des exigences requises toutes catégories de personnel confondues. Informez-vous auprès de votre syndicat au courant du mois de janvier pour en savoir plus sur cette consultation.

Nous vous tiendrons informés

Une nouvelle rencontre est prévue dans les prochaines semaines pour poursuivre les discussions avec le CPNSSS, soit le 19 décembre 2016. Nous entendons vous tenir informés des développements de ces travaux le plus rapidement possible.